

En France, on parle beaucoup des grands groupes nationaux ; on parle aussi des milliers et même des millions de très petites entreprises, mais on s'intéresse peu aux entreprises petites et moyennes. On parle aussi beaucoup des entreprises qui vont mal, mais rarement de celles qui vont bien. Pourtant ce sont bien ces entreprises qui créent de la croissance et de l'emploi en France.

Afin d'apporter de la reconnaissance publique et un soutien concret à chacune de ces entreprises pour les aider dans la poursuite de leur croissance, un plan ambitieux permet aujourd'hui de les accompagner.

Après la mobilisation des nombreux partenaires qui se sont engagés aux côtés des "Gazelles 2005", un nouveau schéma d'aide aux PME les plus dynamiques de l'économie française vient d'être élaboré. Ce nouveau dispositif, plus ambitieux encore, distingue les PME les plus créatrices d'emploi et leur accorde un gel de l'impôt sur les sociétés et un report d'un an des cotisations patronales liées à l'embauche de nouveaux salariés.

Les entrepreneurs qui se sont battus pour construire leur croissance et développer l'emploi sont ainsi encouragés à poursuivre leur développement, afin que leurs entreprises deviennent les champions économiques de demain.

LES PARTENAIRES DES GAZELLES

Les partenaires " RESEAU D' ENTREPRENEURS "



Réseau Entreprendre
Ouverture aux Gazelles d'un réseau de 2500 chefs d'entreprises



CroissancePlus
Six mois d'adhésion gratuite aux services de l'association CroissancePlus



Les Chambres de Commerce et d'industrie
Animation locale du réseau des Gazelles



La CCIP
Programme de " mentorat " pour les Gazelles

Les partenaires " FINANCEMENT "



OSEO
Diagnostic personnalisé offert aux Gazelles.



France Angels
Mise en contact des Gazelles avec les Business Angels.



AFIC
Mise en contact avec les fonds d'investissement.



Les Banques Populaires
Assistance personnalisée et réponse dans les 2 jours aux questions des Gazelles.



Le Groupe Caisse d'Epargne
Accueil privilégié et référents locaux dédiés aux Gazelles.



FBF
Réalisation d'enquêtes sur les attentes des Gazelles.

Les partenaires " CONSEILS "



Les experts-comptables
Conseils spécialisés pour la croissance.



Les avocats
Ligne téléphonique Gazelles pour une orientation juridique.



Les notaires
Ligne téléphonique dédiée aux Gazelles et invitation à toutes les manifestations locales.

GAZELLES : Les PME de croissance



**En 2007, de nouveaux critères
...pour de nouveaux avantages !**



MINISTÈRE DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES,
DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT
ET DES PROFESSIONS LIBÉRALES

En 2007, de nouveaux critères...pour de nouveaux avantages !

Les nouveaux critères pour bénéficier du nouveau statut de la PME de croissance

- Compter entre 20 et 250 salariés
- Avoir connu une croissance des dépenses de personnel d'au moins 15% sur 2 années consécutives
- Répondre aux critères européens de la PME, notamment en termes de taille, chiffre d'affaires, bilan et indépendance
- Etre assujetti à l'impôt sur les sociétés

* Critères prévus par l'article 13 de la Loi de Finances pour 2007

Les GAZELLES 2005 : Une première étape

Déjà le 11 mai 2006, 2000 entreprises ayant connu une forte hausse de leur chiffre d'affaires avaient, pour la première fois, été distinguées et avaient reçu le label "Gazelles 2005".

L'objectif de cette première action était de mettre à l'honneur les Gazelles et de favoriser la poursuite de leur développement en mobilisant à leurs côtés des acteurs privés et publics.

Les entreprises qui ont reçu, ce jour là, le label "gazelles 2005" ont ainsi eu accès à des offres et services proposés par les nombreux partenaires du programme Gazelles.

L'article 13 de la loi de finances pour 2007 intègre la création d'un "statut de la PME de croissance". Ce statut permet de soutenir les PME qui réussissent afin qu'elles puissent poursuivre leur croissance et devenir les "Gazelles" championnes de notre économie.

Le nouveau statut de la PME de croissance permet de bénéficier de trois mesures phares :

- un mécanisme de gel de l'impôt sur les sociétés, permettant de neutraliser tout ou partie de l'augmentation de cet impôt pendant la période de croissance.
- un report d'un an du paiement des cotisations patronales des salariés nouvellement embauchés, pour éviter que les nouvelles embauches ne pèsent sur la trésorerie de l'entreprise à un moment crucial.
- la possibilité de bénéficier du remboursement anticipé du Crédit d'Impôt Recherche pour les entreprises bénéficiant de ce crédit d'impôt, afin de leur permettre de bénéficier immédiatement de la trésorerie nécessaire aux investissements dans l'innovation.

Au-delà de ces allègements fiscaux et sociaux, le statut permettra également de bénéficier :

- des mesures de soutien et d'accompagnement proposées par les partenaires du programme "Gazelles".



Plus d'information : www.gazelles.pme.gouv.fr